Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 22 (1974)

Artikel: Un chansonnier de Genève
Autor: Lökkös, Antal
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728582

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un chansonnier de Genève

par Antal Lökkös

S'ensuyvent plusieurs belles chansons composees nouvellement, lesquelles ne furent jamais imprimees & se chantent sur diver chans nouveau pource qu'elles sont nouvelles & le nombre dicelles se treuve en la table qui est à la fin du présent. + Imprimees en la noble cité de Genesve en la rue de la juifrie & se vendent aupres de sainct Pierre en la boutique de maistre jaques Viviant. Et ya auxdictes chansons plusieurs belles ballades & beaulx quolibetz : joyeulx & nouveaulx.

Ce recueil de chansons (24 feuillets non chiffrés petit 8°, le verso du dernier feuillet est en blanc) dont l'existence peut être suivie jusqu'au début du siècle passé est le seul exemplaire connu. Relié par Bauzonnet en maroquin rouge, plats doublés de maroquin vert, compartiments à la fanfare, il figure dans le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de Brunet avec la notice suivante: « Ce recueil, qui paraît avoir été imprimé avant 1530, est un des plus rares que nous connaissions en ce genre; il a été payé 200 frs à la 2e vente Heber, à Paris, et pouvait être porté plus haut si la concurrence n'avait pas cédé à un arrangement ». Propriété, tour à tour, du comte de Lignerolles et du baron Vitta, il a pu être acquis par la Bibliothèque publique de la Ville de Genève pour, enfin, retrouver le sol natal.

Ce n'est qu'au siècle passé que l'attention des connaisseurs se tourne vers ces petits recueils de chansons imprimés en caractère gothique au début du XVIe siècle, survivants miraculeux, car ils sont extrêmement rares, qu'il s'agisse de *S'ensuyvent huit belles chansons nouvelles*, *S'ensuyvent quatorze belles chansons nouvelles*, ou d'autres éditions qui mentionnent, à la page du titre, dix-sept, dix-huit chansons et plus.

En 1838, le libraire parisien Silvestre procède à une édition de bibliophile de notre chansonnier. Rien n'y manque: ni la composition en caractère gothique sur papier vergé ni le petit nombre de tirage. Dans la postface signée A.V. (il s'agit, probablement, du bibliophile Auguste Veinant dont la bibliothèque fut vendue en 1855), il y a une remarque assez curieuse que nous citons sans commentaire: « Nous avons reproduit ces chansons presque toujours textuellement, ayant cru surtout devoir conserver l'orthographe qui se ressent du pays où le livre a été imprimé. Le seul changement notable que nous nous soyons permis se rapporte à la souscription du titre; au lieu de: *Imprimees en la noble citee de Genesve...*, nous y avons substitué celle: *Imprimees nouvellement à Paris* ».

Cette réimpression, dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque publique, fut corrigée par Théophile Dufour: « Collationné deux fois d'après l'unique exemplaire de l'original, communiqué par Monsieur le baron Vitta, octobre 1899 ».

Les indications bibliographiques donnent, avec un grand luxe de détails, le nom de la ville et de l'imprimeur Jacques Vivian. Seule la date d'impression ne figure pas dans l'ouvrage. Malheureusement, les éléments de comparaison manquent pour pouvoir établir avec précision l'année de l'édition. Brunet mentionne 1530 comme date limite. Ce n'est qu'en suivant l'activité de l'imprimeur Jacques Vivian que le problème peut être cerné de près. Originaire d'Orléans, Vivian fut reçu bourgeois de Genève le 8 novembre 1513. Le 5 décembre de la même année, il imprime déjà avec le matériel de Jean Belot dont il épouse la fille. C'est lui qui, en

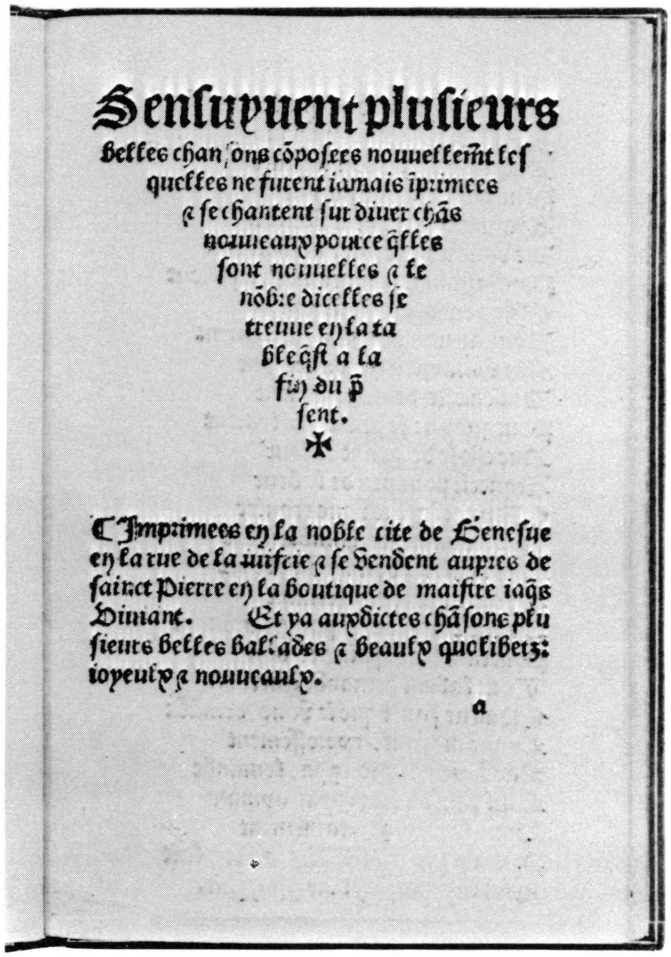

Senſuyuent pluſieurs
belles chanſons cõpoſees nouuellement leſ
quelles ne furent iamais imprimees
& ſe chantent ſur diuers chãs
nouueaux pource q̃lles
ſont nouuelles & le
nõbre dicelles ſe
treuue en la ta
ble q̃ſt a la
fin du p̃
ſent.
✠

¶ Imprimees en la noble cite de Geneſue
en la rue de la uiſcie & ſe vendent aupres de
ſainct Pierre en la boutique de maiſtre iaq̃s
Diuiant. Et ya aupdictes chãſons plu
ſieurs belles ballades & beaulx quolibetz:
ioyeulx & nouueaulx.

a

1522, édite le fameux *Baston pour chasser les loups*. Le dernier livre signé par lui, le *Cato morosus*, date de 1525. Dans ses notes manuscrites, Théophile Dufour indique la date « vers 1520 » sans appuyer son affirmation sur de bons arguments. Nous devons opter pour la même solution, car les recueils gothiques déjà mentionnés et dans lesquels figurent quelques pièces de notre chansonnier, eux aussi, ont paru sans date et ne permettent pas une appréciation plus précise.

Si la production de l'imprimerie genevoise d'avant la Réforme est riche en ouvrages littéraires – romans populaires, romans de chevalerie – notre chansonnier serait le premier représentant de la poésie lyrique, les poésies se trouvant dans les pronostications mises à part. C'est une sorte d'anthologie semblable aux autres publiées au XVIe siècle, avec ou sans musique. Pastourelles, rondeaux, ballades, morceaux provenant des 'débats', poèmes aux allusions mythologiques, chansons d'étudiants de style macaronique, blasons: toutes ces catégories sont représentées dans l'édition de Genève qui a 41 chansons numérotées et répertoriées à la fin de l'ouvrage auxquelles s'ajoutent 3 rondeaux et un quolibet, 45 pièces en tout.

L'indication du titre « composees nouvellement » semble correspondre à la réalité car, d'après nos recherches, il n'y aurait qu'une seule pièce qui ait paru dans un recueil antérieur à l'année d'édition présumée du nôtre. Il s'agit du petit rondeau « Ne monstrez plus vostre tetine » qui figure, selon l'indication du catalogue de Lachèvre,[1] dans *La chasse et le départ d'amours faict et composé par reverend pere en Dieu messire Octavien de Saint Gelaiz...*, Paris: Antoine Vérard, 1509.

Les poésies, comme c'est le cas pour la plupart des recueils de ce genre, ne portent aucune signature. L'imprimeur-éditeur des anthologies ne se soucie guère des droits d'auteur et publie les pièces purement anonymes ou celles d'auteurs connus sans mentionner leur provenance. Ainsi, certaines chansons paraissent tantôt anonymement tantôt sous le nom de leur auteur, fait qui rend souvent difficile tout travail d'identification ou de précision. Pour nos pièces, nous n'avons réussi à trouver qu'un seul auteur, A. de La Vigne, qui signera la ballade à la mode des blasonniers « D'où vient la source de clergie » dans *Le jardin d'honneur*, Rouen, 1545, toujours d'après Lachèvre.

D'ailleurs, la plupart des ouvrages de référence qui recensent et dépouillent les recueils de chansons – soit les manuscrits, soit les imprimés – des XIVe et XVe siècles ne mentionneront aucune pièce figurant dans le recueil genevois. Et pourtant la *Bibliographie des chansonniers français des* XIIIe *et* XIVe *siècles* de Gaston Raynaud (1884) complétée par Hans Spanke (1955) en décrit une centaine d'éditions et donne le premier vers de 2130 chansons! Nous pourrions continuer la liste avec les *Trois chanson-*

[1] LACHÈVRE, Frédéric, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du* XVIe *siècle*. Paris, Champion, 1922.

niers français du XVe *siècle* édités par Eugénie Droz dépouillant les recueils manuscrits postérieurs à 1450; les publications de la Société des anciens textes français concernant les chansons du XVe siècle (Gaston Paris); l'étude de Dragan Plamenac parue dans le *Musical Quarterly* 1951/1952, analysant le Chansonnier français de la Bibliothèque Colombine de Séville; la publication récente de Nigel Wilkins *One hundred Ballades, Rondeaux and Virelais from the Late Middle Ages*, Cambridge: University press, 1969.

Chose assez surprenante: malgré la réimpression donnée par Silvestre en 1838, notre chansonnier est complètement ignoré par la bibliographie – malheureusement inachevée – d'Arthur Langfors basée sur les notes de Paul Meyer *Les incipit des poèmes français antérieurs au* XVIe *siècle*, Paris, Champion, 1917.

Il en est de même avec la *Bibliographie sommaire des chansonniers français du moyen âge, manuscrits et éditions* d'A. Jeanroy (Paris, Champion, 1918).

Finalement, il ne reste que deux anthologies [2] qui reproduisent une quinzaine de nos chansons d'après les sources différentes, permettant ainsi de les grouper par ancienneté, assez hypothétique, il est vrai, car la plupart des recueils gothiques publiés au début du XVIe siècle ne portent pas la mention de date.

Le chansonnier *S'ensuyvent quatorze belles chansons*, qui semble être antérieur à 1520, en

[2] WECKERLIN, J. B., *L'ancienne chanson populaire en France*, 16e *et* 17e *siècles*. Paris, Garnier Frères, 1887.
POULAILLE, HENRY, *La fleur des chansons d'amour du XVIe siècle*. Paris, B. Grasset, 1943.

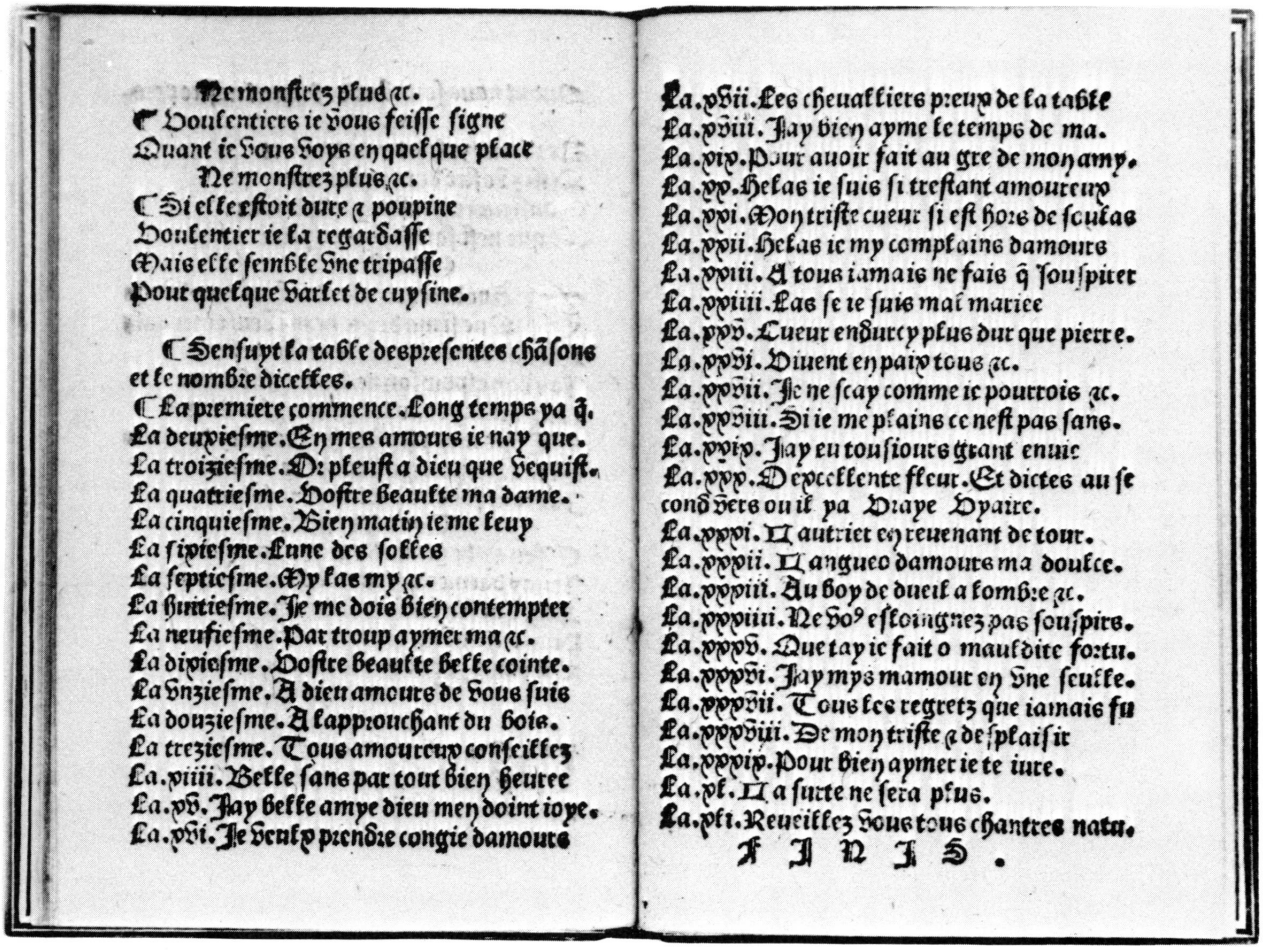
Ne monstrez plus ꝛc.
Doulcentiers ie vous feisse signe
Quant ie vous voys en quelque place
Ne monstrez plus ꝛc.
Si elle estoit dure ꝛ poupine
Doulcentier ie la regardasse
Mais elle semble vne tripasse
Pour quelque varlet de cuysine.

Ensuyt la table des presentes chãsons et le nombre dicelles.
La premiere commence. Long temps ya q̃.
La deuxiesme. En mes amours ie nay que.
La troiziesme. Dieu pleust a dieu que vesquist.
La quatriesme. Vostre beaulte ma dame.
La cinquiesme. Bien matin ie me leuy
La sixiesme. Lune des folles
La septiesme. Hy las my ꝛc.
La huitiesme. Je me dois bien contempter
La neufiesme. Par troup aymer ma ꝛc.
La dixiesme. Vostre beaulte belle cointe.
La vnziesme. A dieu amours de vous suis
La douziesme. A lapprouchant du bois.
La treziesme. Tous amoureux conseillez
La. xiiii. Belle sans par tout bien heuree
La. xv. Jay belle amye dieu men doint ioye.
La. xvi. Je veulx prendre congie damours
La. xvii. Les cheualliers preux de la table
La. xviii. Jay bien ayme le temps de ma.
La. xix. Pour auoir fait au gre de mon amy.
La. xx. Helas ie suis si treslant amoureux
La. xxi. Mon triste cueur si est hors de soulas
La. xxii. Helas ie my complains damours
La. xxiii. A tous iamais ne fais q̃ souspirer
La. xxiiii. Las se ie suis mal mariee
La. xxv. Cueur endurcy plus dur que pierre.
La. xxvi. Viuent en paix tous ꝛc.
La. xxvii. Je ne scay comme ie pourrois ꝛc.
La. xxviii. Si ie me plains ce nest pas sans.
La. xxix. Jay eu tousiours grant enuie
La. xxx. O excellente fleur. Et dictes au second vers ou il ya Vraye Vyaire.
La. xxxi. Il autriet en reuenant de tour.
La. xxxii. Il angueo damours ma doulce.
La. xxxiii. Au boy de dueil a lombre ꝛc.
La. xxxiiii. Ne vos esloingnez pas souspirs.
La. xxxv. Que tay ie fait o maulditte fortu.
La. xxxvi. Jay mys mamour en vne seulle.
La. xxxvii. Tous les regretz que iamais fu
La. xxxviii. De mon triste ꝛ de splaisir
La. xxxix. Pour bien aymer ie te iure.
La. xl. Il a surte ne sera plus.
La. xli. Reueillez vous tous chantres natu.
FINIS.

contiendra déjà trois: c'est la chanson nº 18 de notre « Jay bien ayme le temps de ma jeunesse » qui, sur les cinq quatrains reproduits par Poulaille, n'en a que trois. La suivante « Si je me plains ce n'est pas sans matiere » (nº 28) présente, également, des modifications notables, tandis que le nº 37 « Tous les regretz qui jamais furent au monde » paraît sans changement aux deux endroits.

L'autre collection antérieure à 1520, *S'ensuyvent dix-sept belles chansons*, n'en aura qu'une seule, le nº 38 « De mon triste & desplaisir », avec le même texte.

Ce sont les recueils imprimés par Alain Lotrian à Paris en 1542 et 1543 *S'ensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses* qui utiliseront largement les ressources de notre anthologie. On y retrouve le nº 17 « Les chevalliers preux de la Table ronde » qui vient tout droit du moyen âge, la charmante histoire de la nonnette et du chevalier éconduit « Lautrier en revenant de Tour » (nº 31), le poème macaronique « Langueo d'amours ma doulce fillette » (nº 32), et le « Reveillez vous tous chantres naturelz » (nº 41) dont nous reparlerons plus loin.

La fleur des chansons imprimée par J. Bonfons à Paris vers 1560 puise encore dans l'édition genevoise. A côté d'une chanson de la malmariée « Las se je suis mal mariee » (nº 24), il y aura encore le nº 2 « En mes amours je n'ay que desplaisir », le nº 18 « Jay bien ayme le temps de ma jeunesse » (reproduit déjà dans *S'ensuyvent quatorze belles chansons*), le nº 19 « Pour avoir fait gre de mon amy» et le nº 20 « Helas je suis si trestant amoureux ».

Ainsi, sur les 45 pièces, seules 14 auraient paru dans les recueils imprimés au cours du XVIe siècle et seulement 6 antérieurement à 1520. Nous pouvons donc affirmer que la plupart des chansons sont ici en édition originale. Ne connaissant pas toutes les sources existantes en la matière, il est bien malaisé d'en tirer une quelconque conclusion étant donné l'inexistence d'éléments susceptibles de fournir des renseignements sur leur provenance géographique permettant une localisation. En effet, les rares noms géographiques sont évoqués d'une façon si vague qu'on a l'impression d'être en présence d'un élément fixe de la chanson, équivalent aux allusions mythologiques sans signification précise:

Mon cueur fera tourner Seine & Gironde
En contremont des larmes que larmoye.
(nº 37)

ou encore:

Je suis plongé plus profond que n'est Seinne.
(nº 3)

Une seule ville de France est mentionnée:

Lautrier en revenant de Tour (nº 31)

et un seul pays:

Qui me metrroit en une tour moysir
Et elle fust au parfond d'Ytalie. (nº 2)

Il serait difficile d'analyser avec un jugement de valeur le contenu du chansonnier. Comme nous l'avons indiqué plus haut, toutes les catégories de la poésie de l'époque sont représentées dans notre anthologie. Certaines chansons sentent le rimailleur professionnel moissonnant tous les lieux communs enrichis de lourdes évocations mythologiques:

Tous les regretz d'Elenne n'est que ris,
Ny la guerre pour elle demenee,
Ce n'est qu'esbas du soupir de Medee
Consyderer le dueil auquel je suis.
. . .
Vrays amoureux qui entendez mon cry,
Souviengne vous de Dido la tres belle
Car comme elle & Lucresse cruelle
La mort je quiers mais elle ne veul venir,
Pour avoir fait au gre de mon amy. (nº 19)

Dans d'autres se manifeste un certain souci de recherche qui aboutit aux vers bien tournés et soignés:

Et si la mort me vient ung jour saisir
Le corps morra le cueur ne morra mye.
(nº 2)

et, la troisième chanson:

Elle est tousjours où que je puisse aller
Loing de mes yeulx & de mon cueur
prochaine.

Mais la pièce qui offre un intérêt particulier est la chanson nº 41 que nous reproduisons in extenso:

Reveillez vous tous, chantres naturelz:
Qui endurez fantaisie de cervelle,
Venes nous veoir & vous nous trouverez
Deliberez: si nous sommes enrumez
N'en murmurez: ce fait nostre chappelle
L'ung se brumelle: l'aultre se josquinelle,

Pierre sonnelle & l'aultre se compere
Quant nous souvient de Brumel nostre pere.
Ne plourez plus dame de court
Cessez vostre douleur amere
Monsieur reviendra quelque jour,
Ce que n'est fait se pourra faire.

Ces jeux de mots réunissent les quatre plus importants musiciens de l'époque qui ont composé la musique de plusieurs chansons. Loyset Compère et Pierre de La Rue sont morts en 1518, Antoine Brumel vers 1520, et Josquin Des Prés vers 1521. Ce dernier est l'auteur de la chanson « Nymphes des bois » sur la mélodie de laquelle se chante notre chanson.

Le poète Guillaume Crétin († 1525), dans la *Deploration dudit Cretin sur le trespas de feu Okergan, Tresorier de Sainct Martin de Tours* composée en 1496, énumère presque les mêmes musiciens: [3]

Agricolla, Verbonnet, Prioris,
Josquin Desprez, Gaspar, *Brunel*, *Compere*,
Ne parlez plus de joyeux chantz, ne ris,
Mais composez ung Ne recorderis
Pour lamenter nostre maistre et bon pere.

Il serait facile d'en tirer une conclusion, mais la prudence s'impose vu la grande liberté avec laquelle des poètes de l'époque s'emparaient du bien d'autrui.

Le chansonnier *S'ensuyvent plusieurs belles chansons* reste, malgré tout, un précieux témoignage de l'activité multiple de l'imprimerie genevoise, et, dans une certaine mesure, de la vie culturelle de la Cité.

[3] *Œuvres poétiques de Guillaume Crétin* publiées avec une introduction et des notes par Kathleen Chesney. Paris, Firmin-Didot, 1932.

(Photos J. Arlaud, Genève).